

 <p data-bbox="207 907 774 1030">SYNDICAT DES EAUX DE LA SAINT NICOLAS</p>	<p data-bbox="861 280 1356 324">Présentation générale</p> <p data-bbox="941 380 1276 481">Production et consommation</p> <p data-bbox="965 537 1252 582">Prix de l'eau</p> <p data-bbox="925 638 1276 694">Qualité de l'eau</p> <p data-bbox="1021 750 1189 795">Budget</p> <p data-bbox="1005 851 1197 896">Travaux</p> <p data-bbox="1021 952 1189 996">Projets</p>
---	--

Bilan de l'année 2019

Mise à jour : mai 2020

Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas
26bis Grande Rue – 90170 Etueffont
Tél : 03 84 23 04 27
Courriel : syndicateaux.saintnicolas@orange.fr
www.syndicateauxsaintnicolas.fr

Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas en quelques chiffres

7 communes depuis le 1^{er} janvier 2018

1 517 abonnés (données 2019)

3 539 habitants (3 717 avec doubles comptes) (populations légales INSEE 2015)

production annuelle 2019 = 381 011 m³

production moyenne journalière 2019 1 058 m³/jour
(mini ≈ 572 m³/jour; maxi $\approx 1\,927$ m³/jour)

disponibilité minimale à l'étiage (ressources propres+achats) $\approx 2\,100$ m³/jour

consommation annuelle 2019 = 324 684 m³
consommation agricole $\approx 20\,418$ m³
consommation industrielle & artisanale $\approx 10\,393$ m³

usages internes 2019 = 2 193 m³ (0,575 % de la production)

pertes annuelles 2019 = 15.54 %

efficacité 2019 = 84.46 %

indice linéaire de perte ILP 2019 = 2.67 m³/km.jour

indice linéaire de consommation ILC 2019 = 22.53 m³/km.jour

consommation globale moyenne par abonné 2019 115.1m³/an

consommation nette par habitant 2019 = 40,1 m³/an soit 110 L/jour

tarifs 2019 par m³ d'eau (HT) = 1,50 € pour les 400 premiers m³
(soit 2,21 €/m³ TTC pour une consommation de 120 m³)
1,30 € au-delà de 400 m³

Sommaire

Présentation générale du Syndicat	4
Production – Consommation - Rendement	8
Analyse détaillée de la consommation	10
Qualité de l'eau	11
Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier	11
Travaux effectués en 2019	12
Projets de travaux pour 2020 et au-delà	13
Gestion - Conseil syndical - Personnels	14
Fiches de qualité de l'eau	16

Présentation générale du Syndicat

C'est en 1950, que 19 communes du nord-est du Territoire de Belfort, de Rougemont-le-Château à Cunelières, se réunissent pour créer le Syndicat des Eaux de Rougemont-le-Château. Le périmètre de ce syndicat perdurera sans grand changement jusque dans les années 2000 (hormis l'adhésion d'une commune puis, plus tard, le retrait d'une autre).

Le 1^{er} janvier 2014, par l'adhésion de sept nouvelles communes. Le périmètre du nouveau syndicat épouse dès lors le bassin de la rivière "La Saint-Nicolas". Cette rivière, en effet, prend sa source, au nord, dans le hameau de Saint Nicolas à Rougemont-le-Château et conflue, au sud, à Autrechêne, avec la rivière "La Madeleine" pour donner naissance à "La Bourbeuse". Dans une telle situation, il était naturel que le syndicat changeât de nom pour devenir le **Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas**, ce qui fut acté officiellement le 29 avril 2014.

Un changement majeur est intervenu le 1^{er} janvier 2018, 19 communes ont intégré Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Le Syndicat des Eaux de la Saint Nicolas perdure donc sur 7 communes : Felon - Leval - Lachapelle-sous-Rougemont - Petitefontaine - Romagny-sous-Rougemont - Rougemont-le-Château - Saint-Germain-le-Chatelet.

Le nombre total d'habitants des 7 communes concernées est de 3 539 (données INSEE-2015, sans double compte). A la fin de l'année 2019, le nombre d'abonnés au Syndicat était de 1 517.

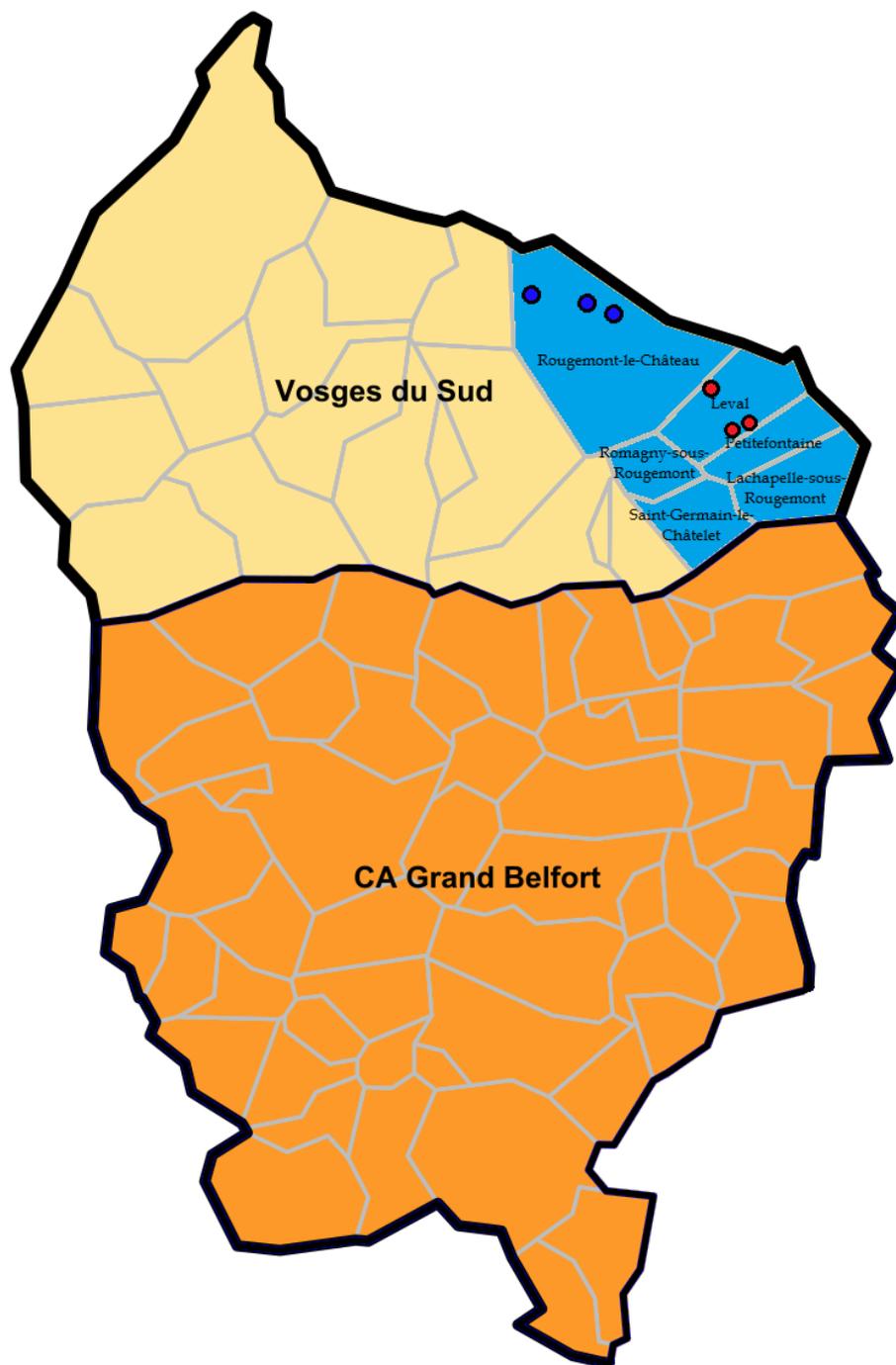
Un schéma du réseau global, indiquant l'emplacement des conduites principales, des captages, forages et réservoirs, ainsi que les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines, est présenté en Figure 2. Les conduites principales sont essentiellement de diamètre $\Phi=150$ mm. La longueur totale des conduites principales est de l'ordre de 42 km.

Les ressources propres du Syndicat sont assurées par les captages et forages suivants (Figure 2) :

- Captage de Saint Nicolas associé à un petit réservoir de 50 m³ et desservant uniquement le hameau de St Nicolas, près de Rougemont,
- Captage des Gravieres et Forage de la Bavière à Rougemont,
- Forage des Hauts-Champs à Leval,
- 3 puits dits de Leval I, II et III à Leval.

Le forage de Saint-Germain, réalisé peu avant 1990, n'est pas raccordé au réseau suite à l'avis négatif de l'hydrogéologue en 2006 (problèmes de périmètre de protection).

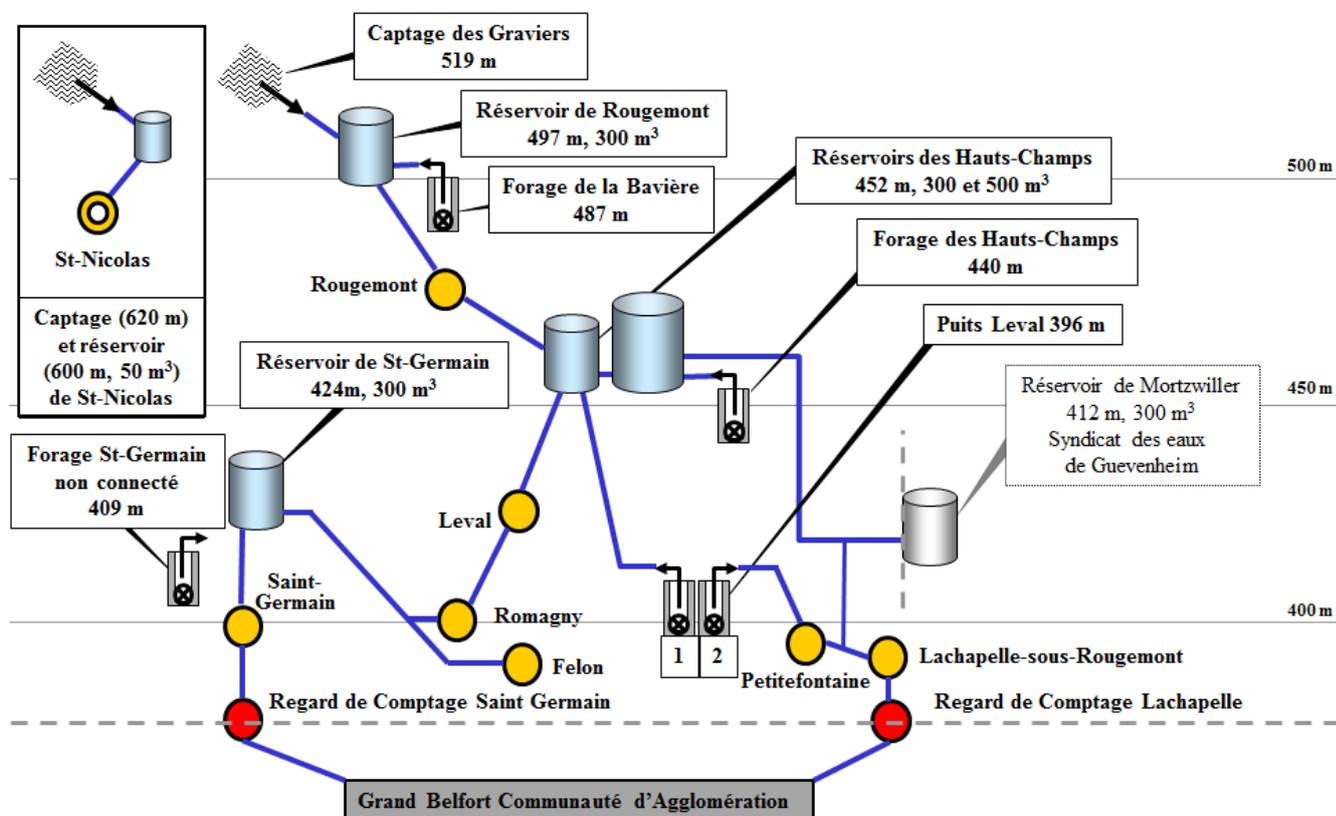
Divers réservoirs permettent d'assurer la bonne distribution de l'eau et les réserves incendie (120 m³ minimum) : un réservoir des Gravieres à Rougemont (contenance de 300 m³), deux réservoirs aux Hauts-Champs à Rougemont (300 et 500 m³ respectivement), un réservoir à Saint-Germain (300 m³), et un réservoir à Saint Nicolas (50 m³).



- Périmètre du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Communauté de Communes des Vosges du Sud
- Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- Captages du syndicat des eaux de la Saint Nicolas
- Forages du Syndicat des eaux de la Saint Nicolas

Figure 1 : Périmètre du Syndicat des Eaux de la Saint-Nicolas

Figure 2 : Schéma du réseau principal



Les interconnexions avec les unités de distribution d'eau voisines sont les suivantes :

- Grand Belfort Communauté d'Agglomération : 2 connexions, à Saint-Germain-le-Châtelet et à Lachapelle-sous-Rougemont,
- Syndicat de Guevenheim en Alsace, connexion active au réservoir de Mortzwiller,
- Syndicat de Giromagny, connexion peu active à St-Germain.

Comme le montrent les Figures 1 et 2, les ressources propres du Syndicat sont situées principalement en amont du périmètre du Syndicat (Figure 2) ce qui permet une distribution d'eau gravitaire sur le réseau. Deux forages situés sur la commune de Leval assurent la distribution par pompage sur la partie sud du périmètre.

Les productions minimales à l'étiage de ces ressources ainsi que les disponibilités des interconnexions sont présentées dans le Tableau 1. Le syndicat dispose donc aujourd'hui d'une production minimale de 2 136 m³/jour environ, suffisante pour assurer le besoin en consommation, qui n'a pas excédé 1 927 m³/jour en 2019, même au plus fort de la demande.

Ressources disponibles (m³/jour)	autorisées	à l'étiage
Captage des Gravieres	non limitée	80
Forage de la Bavière	100	100
Forage des Hauts-Champs	600	250
Forages de Leval 1	1600	430
Forage de Leval 2		350
Captage de Saint-Nicolas	26	26
Connexion Guewenheim	850	850
Connexion Grand Belfort	Illimitées selon capacités	Illimitées selon capacités
Connexion Giromagny	non définie	50
Total	--	2 136

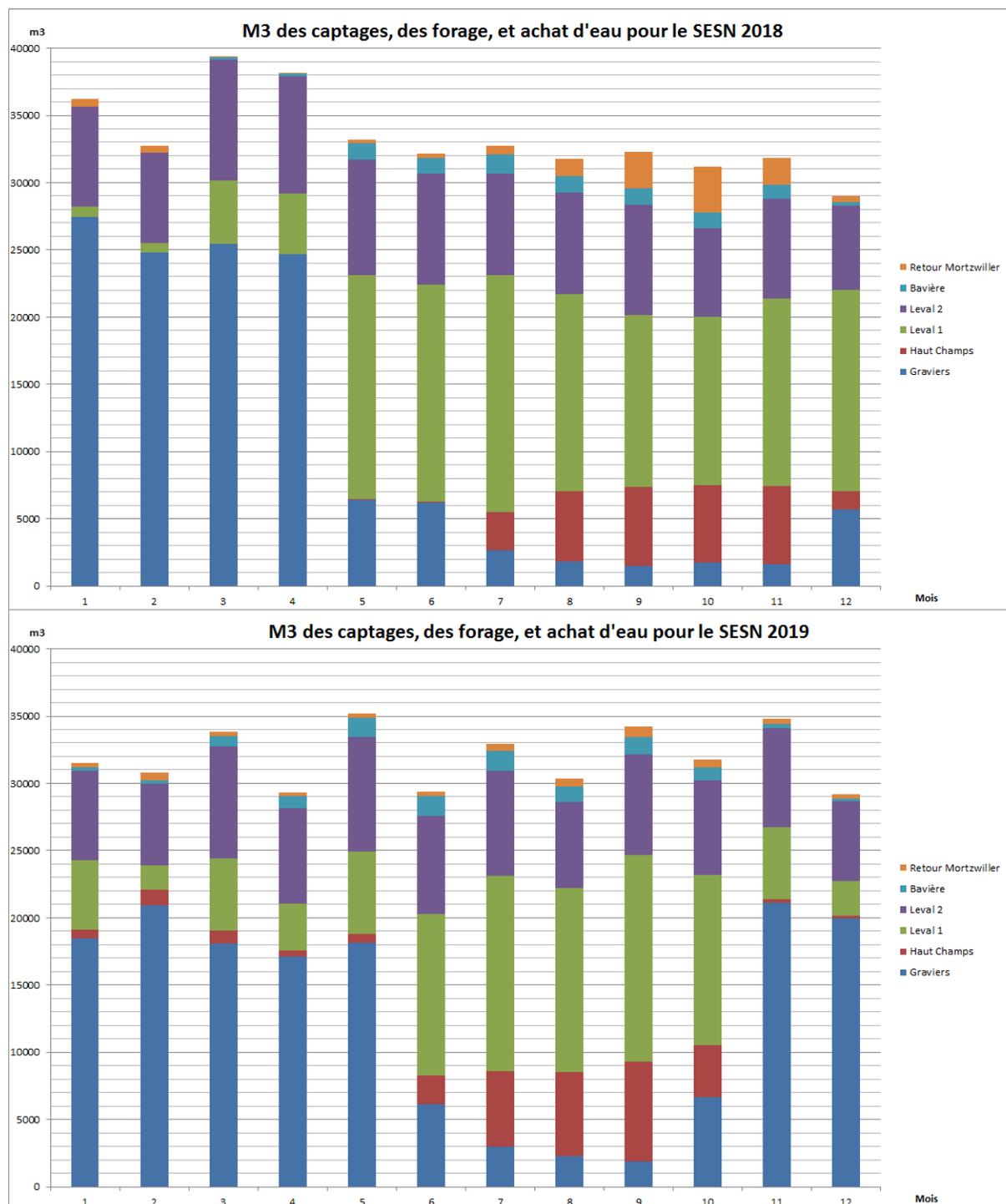
Tableau 1 : Productions autorisées et à l'étiage des ressources propres et des interconnexions.

La ressource la plus sensible à l'étiage est le captage des Gravieres qui a produit entre 600 et 700 m³/jour jusqu'en mai, mais seulement 60 à 70 m³/jour sur la période de juin à octobre. Les deux derniers mois de l'année ont été productifs sur le captage des Gravieres (environ 600 m³/jour). Son étiage a été compensé par la production des forages de Leval 1, des Hauts-Champs et de la Bavière, et par l'achat d'eau au Syndicat de Guewenheim.

La dernière ressource Leval 2 a eu une production relativement stable sur l'ensemble de l'année 2019, sans phénomène d'étiage, à savoir : 240 ± 50 m³/jour.

Ces productions, complétées éventuellement en cas de besoin par des achats d'eau à Grand Belfort Communauté d'Agglomération, permettent d'assurer une distribution suffisante sur la totalité du périmètre du Syndicat.

Figure 3 : Comparatifs des productions principales d'eau pour 2018/2019



Production - Consommation - Rendement

La production moyenne annuelle pour l'année 2019 est de 386 368 m³ (Tableau 2). Ce chiffre tient compte de la production de toutes les ressources propres (98.61 % soit 381 011 m³) et l'achat d'eau auprès du syndicat des eaux de Guewenheim (5 357 m³). La production moyenne journalière est donc de 1 058 m³, dans une fourchette allant de 572 à 1 927 m³/jour. Les capacités de production, même à l'étiage (Tableau 1), couvrent donc les demandes.

	2019
Nombre d'abonnés	1 517
Productions Ressources propres	381 011
Captage des Graviers	153 840
Forage des Hauts Champs	29 611
Puits Leval 1	98 062
Puits Leval 2	85 996
Forage de la Bavière	10 471
Captage de Saint Nicolas	3 031
Achat Gewenheim	5 357
Production totale	386 368
m ³ /jour	1 059
<i>Consommation abonnés</i>	172 809
<i>Vente Grand Belfort</i>	151 875
Consommation totale	324 684
m ³ /jour	890
Pertes totales	17 795
Usages internes	2 193
% Pertes nettes	15.54 %

Rendement = 84.46 %

Tableau 2 : Productions et consommations - Année 2019

Le Tableau 2 montre que la consommation totale annuelle, correspondant à la quantité d'eau réellement facturée aux abonnés, est de 324 684 m³, dont 151 875 m³ à Grand Belfort Communauté d'Agglomération. Les pertes nettes (hors usages internes de 2 193 m³, soit 0,575 % de la production) sont donc de 15 602 m³ en 2019. Le rendement net du Syndicat en 2019 est donc de **84.46 %**. Un tel résultat est tout à fait remarquable pour un syndicat rural ; il est le fruit d'un contrôle constant et vigilant des flux journaliers.

Pour 42 km de conduites, les pertes correspondent donc à un indice linéaire de perte (ILP) moyen de 2.67 m³ par kilomètre de conduite et par jour (m³/km.jour).

L'indice linéaire de consommation (ILC) quant à lui est de l'ordre de 22.53 m³/km/jour. Ces deux indices, ILP et ILC, sont en bon accord avec le caractère rural du Syndicat, quoique à la limite d'un caractère intermédiaire semi-urbain.

Analyse détaillée de la consommation

	Consommation totale (m3)	Consommation agricole (m3)	Consommation industrielle (m3)	Consommation domestique (m3)	Nombre d'habitants	Cons. Par habitants (m3/an)
Felon	18 028	7 292	0	10 736	253	42.4
Lachapelle	29 498	6 932	2 190	20 376	605	33.7
Leval	20 421	5 432	5 954	9 035	184	49.1
Petitefontaine	8 059	471	235	7 353	200	36.8
Romagny	8 768	0	319	8 449	221	38.2
Rougemont	60 479	291	1 344	58 844	1438	40.9
Saint Germain	27 485	0	351	27 134	638	42.5
Consommation totale	172 738					
Consommation agricole		20 418				
Consommation industrielle			10 393			
Consommation domestique				141 927	3539	40.1
						110 l

Tableau 3 : Détail par village des consommations domestique, agricole et industrielle pour l'année 2019.

Pour ce qui est de la répartition brute de la consommation annuelle par village (Tableau 3), il apparaît a priori une grande diversité, reliée bien entendu au nombre d'habitants de chaque commune, mais aussi à ses activités agricoles et/ou artisanales et industrielles. D'un point de vue global, la consommation agricole est de l'ordre de 11.8 % et la consommation industrielle est de l'ordre de 6 % de la consommation totale.

La consommation moyenne annuelle par habitant est de 40.1 m³ (elle fluctue entre 33.7 m³ et 49.1 m³). Elle est ainsi en moyenne de 110 litres par habitant et par jour sur l'ensemble du syndicat, bien plus faible que la moyenne nationale (150 l/jour/habitant).

Qualité de l'eau

Les fiches de qualité de l'eau, éditées par l'Agence Régionale de Santé pour 2019, sont regroupées en annexes à la fin de ce rapport. Elles concernent les trois unités de distribution du Syndicat : Saint-Nicolas, Rougemont-le-Château, Leval 2.

L'eau est douce puisque sa dureté varie de 4.2 à 12.8 degrés français en moyenne selon les unités de distribution. Le fait que certaines eaux soient considérées comme agressives n'induit pas de problème particulier étant donné l'absence totale de canalisations au plomb sur le réseau.

Toutes les analyses effectuées en 2019 étant conformes, l'eau distribuée par le Syndicat est de bonne qualité, autant d'un point de vue physico-chimique que bactériologique.

Prix de l'eau – Tarifs – Bilan financier

Le prix de vente de l'eau était en 2019 de 1,50 € HT le m³ pour les 400 premiers m³ consommés (ce qui représente, compte tenu des diverses taxes, un coût TTC de 2,22 €/m³ pour une consommation type de 120 m³) et de 1,30 € HT au-delà de 400 m³.

Les divers tarifs (pour travaux divers, pose de compteurs, ...) appliqués par le syndicat pour 2019 ont été votés le 17 décembre 2018. Ils sont pour la plupart identiques à ceux de 2018 (Tableau 4), les quelques augmentations étant extrêmement modérées.

Désignation	2018	2019
Redevance sur prélèvement €/m ³	0,10	0.10
Redevance entretien des branchements – location des compteurs	25,-	28,-
Heure de fontainiers	28.50	35,-
Montant de la prise en charge pour intervention (déplacement et utilisation petit outillage)	26,50	30,-
Montant de la prise en charge pour intervention en urgence week-end ou jours fériés lors de sinistres	57,-	70,-
Fourniture et pose compteur horizontal 15 mm	42,-	42,-
Fourniture et pose compteur toutes positions 15 mm	48,-	48,-
Fourniture et pose compteur horizontal 20 mm	50,-	50,-
Pompage regard comptage	35,-	35,-
Dépose de branchement – résiliation d'abonnement	145,-	145,-

Tableau 4 : Évolution des divers tarifs en € entre 2018 et 2019.

Le compte administratif de l'exercice 2019 (Tableau 5), voté le 3 mars 2020 par le Conseil Syndical, présente un excédent de 112 512.13 € en exploitation et un excédent de 611 286.98 € en investissement, ce qui compte tenu des résultats de l'année 2018 conduit à un résultat global excédentaire de 482 513.95 € à la clôture de l'exercice 2019.

	Investissement	Exploitation	Total des sections
Recettes	951 424.27 €	627 437.88 €	1 578 862.15 €
Dépenses	340 137.29 €	514 925.75 €	855 063.04 €
Résultat brut de l'exercice 2019	+ 611 286.98 €	+ 112 512.13 €	+ 723 799.11 €
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	- 420 167.74 €	+ 682 589.32 €	+ 262 421.58 €
<i>Part affectée à l'investissement en 2019</i>		- 503 706.74 €	
Résultat à la clôture de l'exercice 2018	+ 191 119.24	+ 291 394.71 €	+ 482 513.95 €

Tableau 5 : Compte administratif de l'exercice 2019.

Il convient cependant de préciser que des restes à réaliser d'un montant de 183 381.31 € en dépenses d'investissement sont à prendre en compte, ce qui réduit le résultat final cumulé à 299 132.64 €.

Les recettes de ventes d'eau en 2019 (pour 324 684 m³ facturés, cf Tableau 2) se sont élevées à 511 349.40 € ce qui correspond à un prix de vente moyen TTC du m³ d'eau de 1.7767 €.

Les coûts de production (hors amortissements) se sont élevés à 430 312.33 €, soit à un prix de revient moyen TTC de 1.6615 €/m³.

Concernant la dette du Syndicat, suite au transfert de 19 communes à Grand Belfort Communauté d'Agglomération, au transfert des installations, d'une partie de la dette et également du remboursement anticipé de 3 emprunts, il reste un seul emprunt au 1^{er} janvier 2019, représentant une annuité de 27 800 € (soit un taux d'endettement de 4.47 % environ).

Travaux effectués en 2019

Comme chaque année, de nombreux travaux ont été effectués sur le réseau. Ils concernent différentes catégories d'opérations :

- la réalisation de branchements = 14 branchements ont été réalisés en 2019 à la charge des particuliers ou des organismes ou collectivités (travaux pour tiers). Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- les interventions sur les fuites = 19 interventions en 2019. Leur répartition par commune est donnée dans le Tableau 6.
- le renouvellement de conduites existantes = 2 655 m au total de conduites ont été renouvelées en 2019.

L'ensemble des opérations est présenté dans le Tableau 7 qui précise les longueurs de canalisations concernées, ainsi que le coût global de chaque catégorie de travaux (tant en investissement qu'en exploitation). C'est donc près de 2.655 km de conduites au total qui ont été reprises ou posées en 2019 pour un coût global de 347 k€ HT environ.

Communes	Branchements	Fuites
Felon	2	1
Lachapelle	0	1
Leval	0	2
Petitefontaine	0	0
Romagny	1	0
Rougemont	3	10
Saint-Germain	8	5
Totaux	14	19

Tableau 6 : Nombre de branchements et d'interventions sur fuites réalisés en 2019 par commune.

Opérations	Nombres	Longueur totale de canalisations tout diamètre (m)	Montant total (€ HT)
Branchements (travaux tiers)	21	438.6	44 893.95
Fuites	19	/	21 661.64
Renouvellement du réseau	4	2179.86	266 385.61
Autres et divers	9	36.6	14 574.46
Totaux		2655.06	347 515.66

Tableau 7 : Récapitulatif des interventions effectuées en 2019 et leur coût (le coût des travaux de la première ligne est pris en charge par les tiers et apparaît à la fois en dépenses et en recettes d'exploitation dans le budget).

Projets de travaux pour 2020 et au-delà

Malgré une efficacité élevée, le réseau est ancien (environ 60 ans) et très vétuste. Il est donc nécessaire de le renouveler, voire de le renforcer, dans sa plus grande part pour éviter à terme une situation de grande fragilité et l'effondrement de son rendement. Des plans pluriannuels sont élaborés depuis 2002.

Un nouveau plan pluriannuel (2015-2020) avait été élaboré début 2015. Suite au transfert de 19 communes à Grand Belfort Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2018, ce plan a été fortement modifié. A compter de l'année 2020, un tableau a été établi listant les priorités sur chaque commune du Syndicat.

Pour l'année 2020, les travaux prévus sont les suivants :

- 3^{ème} tranche de renforcement de la conduite rue du Lac à Petitefontaine,
- Renouvellement de la conduite place de l'Eglise à Rougemont-le-Château,
- Renforcement de la conduite rue Corbières à Petitefontaine,
- Renouvellement de la conduite rue Principale à St Germain-le-Châtelet (depuis la rue de Bourg-sous-Châtelet jusqu'au carrefour des "Errues").

Gestion - Conseil syndical – Personnel

Le conseil syndical est constitué de 2 délégués par commune soit 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants. Il est actuellement présidé par Monsieur Christophe GEORGES (Romagny-sous-Rougemont), aidé d'un vice-président, Monsieur Bruno CRAVE (Lachapelle-sous-Rougemont).

Le conseil syndical s'est réuni quatre fois en 2019 : les 25 mars, 11 juin, 15 octobre, et 10 décembre. Les délibérations suivantes ont été adoptées :

- Compte administratif 2018, compte de gestion 2018 et affectation du résultat 2018
- Budget Primitif 2019
- Cession fraise à neige
- Renouvellement de la conduite d'eau en PVC sur la commune de Petitefontaine – Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Renouvellement de la conduite Dn 125 à Felon – Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Renforcement conduite Dn 80 place de l'Eglise à Rougemont-le-Château - Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Acquisition de compteurs à têtes émettrices et d'un logiciel d'exploitation des données Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Clôture des périmètres de protection des Gravières - Demande de subvention à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Formation de maintien et d'actualisation des compétences de sauveteurs secouristes
- Décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2019
- Admissions en non-valeur
- Vente du bâtiment sis 2 rue des Grands Champs à Lagrange
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel) – Filière technique
- Adhésion au contrat groupe pour l'assurance des frais de personnel conclu par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Formation initiale sauveteur secouriste du travail
- Commission d'appel d'offres et d'adjudication – Election d'un nouveau membre
- Rapport annuel sur le service – Année 2018
- Décision modificative n° 2 au Budget Primitif 2019
- Réalisation d'un emprunt de 300 000 Euros auprès de la Banque Postale pour assurer le financement de travaux d'investissement : renouvellement de conduites
- Don de matériel informatique réformé
- Prélèvement au compte 1068 suite aux opérations de transfert à Grand Belfort Communauté d'Agglomération
- Admissions en non-valeur
- Décision modificative n° 3 au Budget Primitif 2019
- Ouverture de crédits – dispositions applicables avant le vote du budget 2020

- Prix de l'eau – Année 2020
- Divers tarifs – Année 2020
- Création d'un poste d'attaché territorial et suppression d'un poste de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise et complément indemnitaire annuel) – Filière administrative – Attaché territorial
- Adhésion au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Adhésion au service de remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale
- Renouvellement de la mise à disposition du service SIG de Territoire d'Energie 90
- Convention d'occupation de deux bureaux sis 26 Bis Grande Rue à Etueffont – Bâtiment de la Communauté de Communes des Vosges du Sud

Le personnel employé du Syndicat sont pour l'année 2019 :

